

Edito : Lettre au Père Noël



Cher Père Noël

Une fois n'est pas coutume, cette année le CEPF a décidé de t'écrire cette lettre car en ces temps de grandes difficultés, d'incertitudes et de morosité, nous avons pensé que tu pourrais peut-être nous aider à solutionner nos problèmes à la place des hommes politiques qui ont sans doute plus important à faire...

Alors que l'économie polynésienne est plongée dans un marasme profond, l'esprit n'est pas plus à la fête pour beaucoup de chefs d'entreprises et notre capitale doit te paraître bien triste à la veille de Noël car bien peu illuminée.

Tu noteras que nous avons été très - trop peut-être - sages en restant toujours positifs et constructifs et ce malgré le fait que de toutes nos demandes formulées en début d'année 2008, trop peu ont été honorées. Ainsi, qu'en est-il de notre vœu que le débat politique soit serein et constructif, propice à un retour à la confiance ? Quid du véritable projet de développement économique que nous attendons depuis près de cinq ans et de notre espoir d'une plus grande sagesse de la part des organisations syndicales en faveur d'un allègement du coût du travail ? ...

En revanche, tu es sûrement sensible au fait que nous gérons seuls plusieurs crises: crise dans le secteur du tourisme, crises sociales à répétitions sur le port de Papeete, crise financière et menace de récession internationale avec leurs premières conséquences au niveau local, hausse de nos charges alors que nos activités se ralentissent, difficultés de trésorerie, des crédits plus chers, ... Dur, dur le métier de chef d'entreprise !

Aussi, cela nous ferait très plaisir si tu pouvais nous apporter en cadeaux de fin d'année plus de visibilité sur l'avenir, un Budget 2009 construit et accepté de tous, moins de pression fiscale, la stabilité de nos charges patronales et le grand projet de développement économique que nous attendons depuis si longtemps.

Nous aimerions tant pousser un grand « Ouf » de soulagement pour débiter 2009 et pouvoir sortir d'une problématique de survie de nos entreprises à une logique de nouveaux défis de développement.

En fait Père Noël, nous nous tournons vers toi car il paraît que toi tu lis les lettres de vœux alors que nos élus ... les égarent systématiquement depuis trop longtemps.

Très Joyeux Noël et excellentes fêtes de fin d'année à tous nos lecteurs.

Bruno BELLANGER
Président

QUESTIONNAIRE DE CONJONCTURE DU CEPF—novembre 2008

Malgré le court délai qui a été laissé à sa diffusion, le questionnaire de conjoncture qui a été communiqué le 8 décembre 2008 aux chefs d'entreprises membres des organisations patronales adhérentes au CEPF a fait l'objet d'une réponse de la part de 55 d'entre eux. Ils ont bien voulu s'exprimer sur les 16 questions posées. Les entreprises qu'ils représentent emploient un peu plus de 3.000 salariés et se répartissent par secteur d'activité de la manière suivante :

Secteur	commerce	construction	hôtellerie	industrie	services	Total
Entreprises	15	7	9	15	9	55
%	27%	13%	16%	27%	16%	100%

Quant à la répartition de ces entreprises par tranche d'effectif, celle-ci s'établit ainsi :

Effectif	de 0 à 10	de 11 à 49	de 50 à 99	plus de 100	Total
Entreprises	18	20	6	11	55
%	33	36	11	20	100

Les 16 questions posées ont recueilli les réponses suivantes.

1 – Vous sentez-vous impacté par la crise financière ?

82% des entreprises ont répondu OUI avec des degrés différents, 26% s'estimant beaucoup impactées.

2 – Si non, pensez-vous que vous serez impacté par la crise financière ?

Sur les 9 d'entreprises ayant répondu NON à la question précédente, 95% estiment qu'elles seront impactées, 25% d'entre elles prévoyant de l'être au cours du prochain trimestre et 25% d'ici 6 mois.

3 – Si oui, à quel niveau ?

Pour l'ensemble des secteurs d'activité, l'impact de la crise se traduit par une baisse des chiffres d'affaires et une hausse des charges d'exploitation. Le ralentissement de l'activité des entreprises industrielles, hôtelières et des services a par ailleurs des effets induits sur les agences de formation et d'intérim. La baisse de la consommation des ménages et le resserrement des crédits bancaires accordés aux particuliers ne sont pas sans répercussion sur les activités commerciales.

4 – Quelle est l'évolution de votre carnet de commande ?

De manière unanime, les 55 entreprises qui se sont exprimées font état d'une diminution de leur carnet de commande dont 93% sur le long terme.

- à très court terme (< 15 jours) : 81%
- court terme (1 à 2 mois) : 83%
- moyen terme (3 à 6 mois) : 89%
- long terme (6 à 12 mois) : 93%

Parmi les commentaires accompagnant les réponses données, on notera la baisse des taux de remplissage de 5 à 20% pour les 4 premiers mois de l'année 2009 mentionnée par les représentants du secteur de l'hôtellerie, le manque d'appels d'offre signalé par les entreprises de construction et l'absence de visibilité à moyen et long terme pour certaines entreprises industrielles.

5 – Quelle est votre visibilité pour 2009 ?

« Aucune », « incertaine » sont les deux réponses majoritairement données.

6 – Avez-vous enregistré des reports de commandes ?

73% des chefs d'entreprises ont répondu par l'affirmative, les représentants du secteur de l'hôtellerie précisent quant à eux ne pas avoir eu des reports mais des annulations.

7 – En termes d'emplois, avez-vous l'intention de :

Sur 55 chefs d'entreprises, 43 se sont exprimés :

- seulement 3 envisagent d'embaucher,
- 25 se prononcent pour le maintien de leur effectif actuel,
- 15 se voient contraints de devoir procéder à des licenciements.

Dans un contexte très difficile, si certains dirigeants envisagent de fermer leurs entreprises, d'autres optent pour des mesures de réduction de leurs effectifs en attendant des jours meilleurs : limitation des CDD et du personnel intérimaire, incitation aux départs volontaires sans remplacement ou encore réduction du temps de travail.

8 – Avez-vous constaté des délais supplémentaires dans le règlement de vos clients ?

72% des chefs d'entreprises estiment que les délais de règlement de leurs clients se sont allongés, passant de 15 à 60 jours et plus.

9 – Avez-vous constaté un durcissement dans vos relations avec :

- votre banquier : 54% des chefs d'entreprises répondent NON alors que 20% estiment UN PEU et 6% BEAUCOUP,
- votre assureur-crédit : 75% répondent également par la négative.

10 – Avez-vous déjà suspendu des projets d'investissements ?

65% des réponses sont affirmatives. Ces suspensions portent sur des projets d'agrandissement. Des investissements en matériels sont reportés de 6 mois, voire plus.

11 – Allez-vous suspendre des projets d'investissements ?

74% des chefs d'entreprises annoncent se limiter aux stricts besoins de renouvellement de leur outil de production. En outre, une absence de signes forts et durables de reprise économique pourrait déboucher sur des risques de délocalisation des investissements.

QUESTIONNAIRE DE CONJONCTURE DU CEPF—Novembre 2008 (suite)

12 - Avez-vous déjà suspendu des projets de Recherche et Développement ?

La réponse est NON pour 74% des opinions exprimées.

13 - Allez-vous suspendre des projets de Recherche et Développement ?

La réponse est NON pour 57% des opinions exprimées.

14 - Quelles sont vos priorités à court terme ? (1 étant la plus importante)

La trésorerie est de loin la préoccupation la plus importante.

	1	2	3	4	5
Trésorerie	77%	17%	4%	2%	
Créances	40%	31%	26%	2%	
Dettes sociales/fiscales	8%	28%	39%	25%	
Caution bancaire	8%	19%	35%	24%	14%
Projet d'investissement	21%	17%	26%	24%	12%

15 - Quelles mesures souhaiteriez-vous obtenir en priorité ?

De manière globale, il ressort quatre constantes :

Le maintien à leur niveau actuel, voire à la réduction, des charges fiscales et sociales,

La baisse des coûts de l'énergie et du fret inter-îles,

Le renforcement des fonds propres,

La réduction du temps de travail.

Pour le secteur de l'hôtellerie, le maintien de la défiscalisation des investissements est hautement souhaité tout comme la mise en place d'un plan de relance de l'activité touristique.

Un plus grand soutien des banques est souhaité par les entreprises de services, le secteur de l'audiovisuel demande quant à lui la pérennisation des aides financières obtenues.

16 - Observations particulières

Si certains chefs d'entreprises s'inquiètent sur les capacités des hommes politiques locaux à réagir face à une crise majeure, les intervenants du secteur touristique (hôtellerie et prestataires de services) sont soucieux quant à la pérennité de la compagnie ATN et aux conséquences de l'annulation des vols prévus pour le début de l'année 2009.

DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Médecine du travail

Lors de la consultation globale tripartite du travail et de l'emploi qui s'est tenue le 9 décembre 2008, le CEPF a été la seule organisation patronale à soutenir le projet de réforme des services de santé au travail figurant au projet de loi du pays relative à la santé au travail et aux pouvoirs de l'Inspection du travail. Cette réforme a principalement

pour objet de renforcer le rôle du médecin du travail auprès du chef d'entreprise en matière de prévention et de veille sanitaire des salariés. Aussi et afin d'augmenter le temps consacré par le médecin du travail à ses missions en milieu de travail, il est prévu que les examens médicaux périodiques en vue de s'assurer de l'aptitude des salariés au poste de travail occupé, aient lieu au moins tous les vingt-

quatre mois et non systématiquement tous les douze mois comme actuellement.

Commentaire : Validé lors de cette consultation globale tripartite, ce projet de réforme des services de santé au travail sera soumis dans les semaines à venir à l'avis des membres du CESC et à l'appréciation des représentants de l'Assemblée de la Polynésie française.

Lu dans le JOPF

JOPF n° 47 du 20 novembre 2008

Arrêté n° 3193 PR du 10 novembre 2008 portant désignation des commissaires enquêteurs dans le cadre des enquêtes de commodo et incommodo en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement.

Arrêté n° 3194 PR du 10 novembre 2008 agréant pour une période de trois ans le bureau Véritas afin de procéder aux contrôles prescrits par la délibération n°91-19 AT du 17 janvier 1991 relatif à la protection des salariés contre les dangers résultant d'une exposition externe à une source de rayonnement ionisant.

Arrêté n° 3218 PR du 12 novembre 2008 portant désignation des membres de la commission d'orientation et d'évaluation des actions du fonds pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

JOPF n° 48 du 27 novembre 2008

Arrêté n° 696 AC.DIR.INFRA/BA du 19 novembre 2008 modifiant l'arrêté n° 704 AC.DIR.INFRA du 12 décembre 2007 désignant les membres et notamment le président de la commission consultative économique commune (COCOECO) des aéroports de Tahiti-Faa'a, Raiatea, Bora Bora et Rangiroa

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI**DEMANDES D'EMPLOI**

REF 48/08 : JF, polynésienne, 24 ans, titulaire d'une maîtrise en droit de l'entreprise, sérieuse, rigoureuse, organisée, dynamique et ayant le sens du travail en équipe, maîtrisant l'outil informatique, connaissances anglais et espagnol, cherche stage ou emploi dans le domaine RH ou monde juridique. Ouverte à toutes propositions.

REF 49/08 : F, d'exp. Sans contraintes familiales, dynamique et autonome, grande adaptabilité à toute situation. Longue exp dans les négociations administratives et commerciales, habituée aux relations humaines. Cherche poste à responsabilités : Assistante de direction. Libre au 1^{er} novembre 2008.

REF 50/08 : Titulaire d'un Master II en exécutive management, souhaite intégrer une entreprise au challenge affirmé. Opportunité de travailler dans des domaines divers et variés (Vente, Merchandising, Formation, Gestion, Management, Organisation d'événements).

A acquis expérience et ouverture d'esprit sur les différentes étapes de la commercialisation d'un produit.

REF 51/08 : JH, 31 ans, BAC+3, Littéraire, 4 ans d'exp. dans le journalisme radio à l'échelle locale, cherche poste dans la rédaction/communication. Très bonne capacité d'expression écrite/orale. A l'aise avec les outils informatiques. Anglais parlé et diplôme d'initiation à la langue tahitienne à son actif. Bonne présentation et rigoureux.

REF 52/08 : JH 32 ans, (DCG ex DECF) recherche poste de chef comptable, comptable confirmé ou non, travaux bilan. 5 ans exp. ou poste relatif au tourisme (production, distribution, animation dans OT, TO, agence de voyages, réceptif, hôtel...) BTS tourisme 5 ans exp. (Accor, CWT, Selectour, OT Bordeaux).

REF 53/08 : JF, 48 ans, sur le territoire depuis 19 ans, large expérience professionnelle en qualité de resp. Administrative et commerciale, recherche aujourd'hui un nouveau challenge professionnel. Très forte motivation, disponible dès décembre 2008.

DONNEES ECONOMIQUES**EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DU MOIS D'OCTOBRE 2008 - BASE 100 DECEMBRE 2007**

	2007		2008					Variations en %		
	Oct	Mai	Jun	Juil	Aou	Sep	Oct	Sur 1 mois	Depuis le 1er janvier	Glisse sur 12 mois
Indice général	98,96	100,69	101,67	103,79	103,07	103,14	103,24	0,1	3,2	4,3
Produits Aliment. et boissons non alcool.	97,16	102,78	104,10	104,39	105,50	105,34	104,77	-0,5	4,8	7,8
Boissons alcoolisées, tabac	100,96	100,85	100,97	100,84	100,74	101,51	101,68	0,2	1,7	0,7
Articles d'habillem. et articles chaussants	99,05	98,26	96,95	96,84	96,61	95,60	94,32	-1,3	-5,7	-4,8
Logement, eau, électricité, gaz	100,45	100,40	100,42	103,80	103,77	103,44	103,51	0,1	3,5	3,1
Ameublement, équipement ménager	100,21	99,03	98,98	99,03	98,65	98,89	98,12	-0,8	-1,9	-2,1
Santé	100,47	99,76	99,73	99,72	99,72	99,43	99,57	0,1	-0,4	-0,9
Transports	96,53	96,85	100,39	108,38	103,20	102,64	103,71	1,0	3,7	7,4
Communications	100,96	110,68	110,52	110,52	110,46	110,43	110,42	0,0	10,4	9,4
Loisirs et culture	100,56	100,44	100,60	100,00	99,92	99,82	101,19	1,4	1,2	0,6
Enseignement, Education	100,76	100,00	100,00	100,00	100,00	110,06	110,06	-	10,1	9,2
Hôtellerie, cafés, restauration	100,55	100,73	101,52	101,41	102,27	103,72	103,74	0,0	3,7	3,2
Autres biens et services	100,48	100,68	100,41	100,45	100,15	101,32	101,36	0,0	1,4	0,9

Source ISPF — Indice des prix à la consommation, nomenclature COICOP

Le taux d'intérêt légal est à 3,99 % (JORF du 23/02/2008)

Valeur du S.M.I.G pour compter du 01/09/08 : mensuel : 145 306 F CFP (pour 169 heures) - horaire : 859,80 F CFP

Arrêté n°1125CM du 14 août 2008 - JOPF n° 39 NS du 19 août 2008

Conseil des Entreprises de Polynésie française

Immeuble FARNHAM 1er étage - rue CLAPPIER - BP 972 - 98 713 PAPEETE

Tél : 54 10 40 - Fax : 42 32 37 - Adresse Email : cepf@cepf.pf - site Web : www.cepf.pf

Bimensuelle, la « Lettre des Employeurs » est réalisée par le comité de rédaction du CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française. Elle est éditée à 350 exemplaires.

Directeur de publication : le Président **Bruno BELLANGER**

Abonnement pour 24 numéros : adhérent d'une organisation patronale membre du CEPF 12 863 F CFP HT, non adhérent 14 292 F CFP HT (Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans autorisation expresse du Conseil des Entreprises).

Le CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française (www.cepf.pf) est composé des 15 organisations professionnelles suivantes : Association des Transporteurs Aériens Locaux; Association Tahitienne des Professionnels de l'Audiovisuel, Chambre Syndicale des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics; Chambre Syndicale des commissionnaires en douane, agents de fret et déménageurs de Polynésie française; Comité de Polynésie française de l'Association Française des Banques; Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie; Fédération Générale du Commerce (www.fgc.pf); Organisation Professionnelle du Conseil de l'Intérim et de la Formation, Syndicat des activités nautiques TAI MOANA, Syndicat des Agents Maritimes; Syndicat des Employeurs du Secteur de l'Assurance; Syndicat des Industriels de PF (www.sipof.pf); Syndicat Professionnel des Concessionnaires Automobiles; Union des Industriels de la Manutention Portuaire; Union Patronale de Polynésie française.

Ces organisations patronales regroupent 500 entreprises employant près de 15 000 salariés.